

COMPTE-RENDU

Nom	Présent	Destinataire du Compte-rendu	Nom	Présent	Destinataire du Compte-rendu
BUREAU DE L'URASCE					
DOSPITAL Hervé (Président)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LELEU Jocelyne (Trésorière)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
FOURNIER Corinne (Vice-Présidente)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	DAYRES Christian (Secrétaire)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
PRESIDENTS ou MANDATES					
RECLEAU Jean-Michel (24)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CASSAGNE Jean-Louis (40)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
BONNIN Patrick (33)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CAPELLO Muriel (47)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SIMONET Christophe (33 CEREMA)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LELEU Jocelyne (64)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
AUTRES MEMBRES					
STARITA Sabine (24)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	GRANGE Dominique (64)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
PERRIER André (24)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
GOENAGA Serge (33)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

ORDRE DU JOUR :

Assemblée Générale :

- Rapport moral et d'activités de l'année 2020
- Rapport financier de l'année 2020
- Rapport du vérificateur aux comptes
- Renouvellement du poste de vérificateur aux comptes
- Projet de budget 2021

Réunion régionale :

- Approbation de la réunion régionale du 25 septembre en visio,
- Élaboration du calendrier des activités 2021,
- AG 2020 locales
- Informations fédérales,
- Tour de table des ASCE et questions diverses

Hervé DOSPITAL souhaite la bienvenue et présente l'organisation de cette réunion en visioconférence avec la licence Zoom mise à disposition par la Fnasce. Conformément aux dérogations prévues par l'ordonnance n° 2020-1497 du 2 décembre 2020, cette AG s'est tenue en visioconférence. Les votes électroniques ont été préparés par Bruna qui a en charge une des 2 licences Zoom acquises par la Fnasce.

ASSEMBLEE GENERALE :

1 - Rapport moral et d'activités de l'année 2020

Hervé présente le rapport d'activité 2020. *(à joindre au CR)*

Vote : Rapport adopté à l'unanimité

2 - Rapport financier année 2020

Jocelyne présente le rapport financier 2020. *(à joindre au CR)*

Patrick souligne que le résultat du bilan financier séminaire transmis à la FNASCE est différent de celui mentionné dans le compte de résultat. Effectivement, celui transmis à la FNASCE s'élevait à - 3,35 € pour tenir compte de la prise en charge de l'inscription de Jocelyne au séminaire et dans le compte de résultat présenté à l'AG, il est de - 223,35 €.

Patrick préconise de ne plus faire apparaître la mention « pour mémoire » dans le compte de résultat mais faire figurer le montant de la prise en charge dans les recettes.

3 - Rapport du vérificateur aux comptes

Christophe SIMONET a vérifié les comptes 2020, le 31 janvier 2021. Après avoir fait lecture de son rapport, il propose le quitus.

Vote : Suite au rapport du vérificateur aux comptes, le bilan financier 2020 est adopté à l'unanimité

4 - Renouvellement du poste de vérificateur aux comptes

Est candidat Christophe SIMONET (33 CEREMA).

Vote : Christophe SIMONET est élu vérificateur aux comptes à l'unanimité

5 – Projet de budget 2021

La cotisation régionale est maintenue à 200 € pour 2021. Chaque ASCE doit verser la somme à l'URASCE.

Une ligne « Inondations » a été rajoutée.

La Fnasce a fait appel aux dons pour les éventuels adhérents sinistrés des départements concernés par ces inondations. (Lot et Garonne, Landes et Pyrénées atlantiques). Après un tour de table, pour savoir si parmi les adhérents des ASCE on compte des sinistrés :

ASCE 47 : n'a pas posé la question mais n'a eu aucun retour à ce jour.

ASCE 24 : aucun sinistré signalé à ce jour

ASCE 40 : aucun sinistré signalé à ce jour

ASCE 64 : aucun sinistré signalé à ce jour.

Il est quand même décidé d'inscrire au budget 2 000 € qui pourront être répartis de la façon suivante : 1 000 € pour les sinistrés de la Région aide versée directement par l'URASCE aux asce de la région et 1 000 € s'il y avait des sinistrés dans d'autres départements après appel aux dons de la FNASCE.

Élaboration du projet de budget prévisionnel. *(à joindre au CR)*

Vote : Le budget prévisionnel 2021 est adopté à l'unanimité

Hervé adressera les rapports à la FNASCE.

1 – Approbation de la réunion régionale du 25 septembre en visio

Le compte rendu de la réunion précédente n'a pas soulevé de remarques. Il est approuvé.

2 – Élaboration du calendrier des activités 2021

Dans ce contexte de crise sanitaire, il est difficile d'envisager des actions en 2021. Il est quand même budgétisé un week end régional (à définir ultérieurement suivant la sortie de cette crise) et une sortie Walygator (ex walibi). Cette sortie ouverte aux asce de la région se déroulera le dimanche 27 juin (*avec finalement accès aux 2 parcs suite au mail de Muriel du 15/02*). Le prix proposé est de 14 € par personne. Sur la base des années précédentes, il est acté que le prix sera de 10 € par adulte et 5 € par enfant, le solde étant réparti à 50 % / 50 % entre l'Urasce et l'Asce.

3 – AG 2020 locales

ASCE 24 :

Elle prévoit de regrouper les 2 AG (2019 et 2020) fin mars. Elles se feront par correspondance.

ASCE 33 :

L'AG 2019 a été faite début janvier par correspondance. Celle de 2020 devrait se tenir, si possible, en présentiel en juin 2021. Il a été constaté sensiblement le même nombre de votes par correspondance que d'habitude en présentiel.

ASCE 33 CEREMA :

Elle prévoit de regrouper les 2 AG (2019 et 2020). Elles se feront par correspondance.

ASCE 40 :

Elle prévoit de regrouper les 2 AG (2019 et 2020). Elles se feront par correspondance.

ASCE 47 :

L'AG 2019 a été faite en septembre. Celle de 2020 devrait se tenir en juin.

ASCE 64 :

Elle prévoit de regrouper les 2 AG (2019 et 2020). Elles se feront par correspondance.

4 – Informations fédérales

- le report de l'AGE / AG au 23 / 24 juin et sur un autre site Bron (69)

5 – Tour de table des ASCE et questions diverses

ASCE 24 :

Constata avec regret que de moins en moins de bénévoles sont actifs au sein du comité directeur local. Les départs de Lynda et peut être de Jean-Michel ne vont rien arranger. La situation est tendue et délicate. C'est inquiétant.

En ce qui concerne le voyage a Dubaï, contact a été repris avec l'agence de voyage. Dans cette situation sanitaire, il subsiste un doute sur la capacité de l'agence à rembourser. L'échéance des 18 mois est fin décembre 2021. Rappel : chaque Asce (sauf l'Asce 64) a versé 2 000 € à l'Asce 24.

ASCE 33 :

Pas de difficultés de candidatures pour intégrer le comité directeur. Cinq nouveaux ont été élus et parmi eux une personne a pris le poste de VP culture et l'autre de trésorier adjoint.

ASCE 33 CEREMA :

L'Asce a pu maintenir les cours de Pilate en visio.

ASCE 40 :

Constata également avec regret que de moins en moins de bénévoles sont actifs au sein de son comité directeur local. Il s'inquiète de l'avenir de son Asce.

Concernant les UA de Contis, Monsieur Desenfant préconise un report d'un an.

L'Asce a reçu une proposition de reconduction par avenant pour 3 ans (au lieu de 9) par le responsable local et non par le DIRM SA. Un rendez-vous a été sollicité avec le DIRM SA mais difficulté pour l'obtenir. Jean-Louis sollicite Serge Goenaga pour l'aider à l'organiser. Une redevance de 1 500 € sera à régler soit 500 €/an pendant 3 ans.

Challenge national de pétanque 2022 : Avec le départ au SGC de 2 membres actifs du bureau de l'Asce 40 (Flavie et Carole), Jean-Louis s'interroge sur les capacités et la volonté de proposer ce challenge au niveau local.

Jean-Louis ayant eu des problèmes de connexion, il a quitté la séance.

Les autres membres présents ont posé la question suivante : Pourquoi ne pas l'envisager au niveau régional ? L'avis va être demandé à l'ASCE 40.

ASCE 47 :

L'Asce a essayé de créer ou de maintenir quelques activités comme relooking de meubles ou des randonnées. Un voyage à Saint-Nazaire est également prévu.

Muriel indique qu'elle a toujours une quantité de chaussettes orphelines. Elle a contacté l'association et envisage de les envoyer. Elle peut communiquer l'adresse aux ASCE qui le souhaitent.

ASCE 64 :

Constata également avec regret que de moins en moins de bénévoles sont actifs au sein du comité directeur local et que depuis quelques années il n'y a peu ou pas de candidatures. Jocelyne fait part de grosses difficultés en matière de gestion comptable liée à une surcharge de travail, au télétravail élargi et s'inquiète de la perspective du départ de la trésorière. Elle se pose la question sur le devenir de l'ASCEET 64.

Jocelyne indique qu'elle a été contactée pour participer à l'élaboration d'une des actions à développer dans le cadre de la démarche stratégique 2021/2022 de la DDTM 64. L'ASCE participera à un groupe de travail dont l'objectif est de mettre en place une action regroupant le sport, la culture, l'entraide et l'environnement pour renforcer la cohésion entre les services et la convivialité.

Divers :

Frais de déplacement : Le taux de remboursement utilisé par l'Urasce pour l'utilisation de véhicules personnels n'a jamais été validé ou voté. Il est proposé de se calquer sur celui de la Fnasce qui est de 0,20 € du km. Après discussions, ce taux est proposé au barème le plus bas des impôts. Pour mémoire, il est actuellement de 0,456 € du km. Il sera ainsi réévalué chaque en année en fonction du barème des impôts.

Vote : Le taux de remboursement des frais de déplacement est égal au barème le plus bas des impôts. Ce taux est adopté à l'unanimité

Pertes financières Covid : Une discussion s'engage sur les aides que la Fnasce doit répartir entre toutes les Asce qui ont fait remonter leurs pertes. Un somme d'environ 98 000 € a été allouée à la Fnasce.

Remboursement congrès : La question suivante a été posée : Est-ce que sur les 322 € remboursés les 82 € pour séjour écourté sont intégrés ? Serge se renseigne.

**PROCHAINE RÉUNION DE L'URASCE organisée
le 11 juin 2021 par l'ASCEET 64 à Bidart
(possibilité d'arriver la veille au soir dans l'UA)**

Le secrétaire de L'URASCE,

Le Président de l'URASCE Aquitaine

Christian DAYRES



Hervé DOSPITAL